

CASH PLUS

now closer than ever



**RAPPORT
D'IMPACT
2024**



CASH PLUS
now closer than ever

+ SOMMAIRE

- +
- +
- +
- +
- +

- +
- +
- +
- +

+ LETTRE DE LA DIRECTION



Nabil AMAR

Président du Groupe
CASHPLUS

En 2024, CASHPLUS a continué de faire preuve de résilience, d'innovation et d'engagement dans un monde en constante mutation. Notre mission demeure inchangée : faciliter la vie de chacun en rapprochant les services financiers des citoyens, en particulier dans les zones où l'inclusion financière reste un défi majeur.

Dans le sillage des orientations de Bank Al Maghrib et de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), nous avons renforcé notre impact en étendant notre réseau dans les régions rurales, en accélérant la digitalisation de nos services, et en soutenant des initiatives sociales à fort impact. À travers nos services, plus de 15 millions de clients ont été servis cette année. Nous avons également poursuivi notre rôle de partenaire de confiance de l'État, notamment pour la distribution d'aides sociales.

Nos engagements en matière de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance (RSE/ESG) se sont traduits par des actions concrètes, alignées sur les standards de la directive CSRD et les normes ESRS :

- Des indicateurs de suivi rigoureux pour notre gouvernance, notre conformité et notre cybersécurité ;
- Des efforts renforcés pour la parité femmes-hommes, la diversité et la formation des collaborateurs ;
- Une empreinte carbone mesurée sur plusieurs postes clés, avec des initiatives fortes de digitalisation et de réduction de notre empreinte carbone.

Notre démarche ESG repose sur l'écoute de nos parties prenantes, une analyse de matérialité structurée, et une gouvernance engagée à tous les niveaux de l'organisation. Ces fondations nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et ambition.

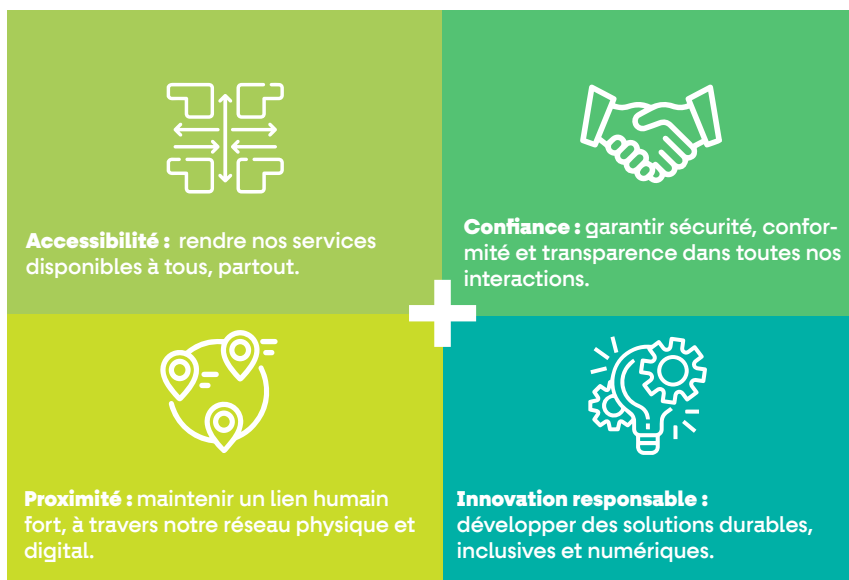
Je tiens à remercier l'ensemble de nos équipes, franchisés, partenaires et clients pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, nous bâtissons un modèle de finance responsable, inclusif et durable pour le Maroc.

+ PRÉSENTATION DE CASHPLUS

NOTRE MISSION

Depuis plus de 20 ans, **CASHPLUS** œuvre pour faciliter l'accès aux services financiers essentiels à toutes les populations du Maroc, en particulier les plus éloignées du système bancaire traditionnel. Nous plaçons l'inclusion financière et numérique au cœur de notre modèle d'affaires, avec une ambition forte : réduire les inégalités d'accès aux opportunités économiques.

Nos valeurs fondamentales

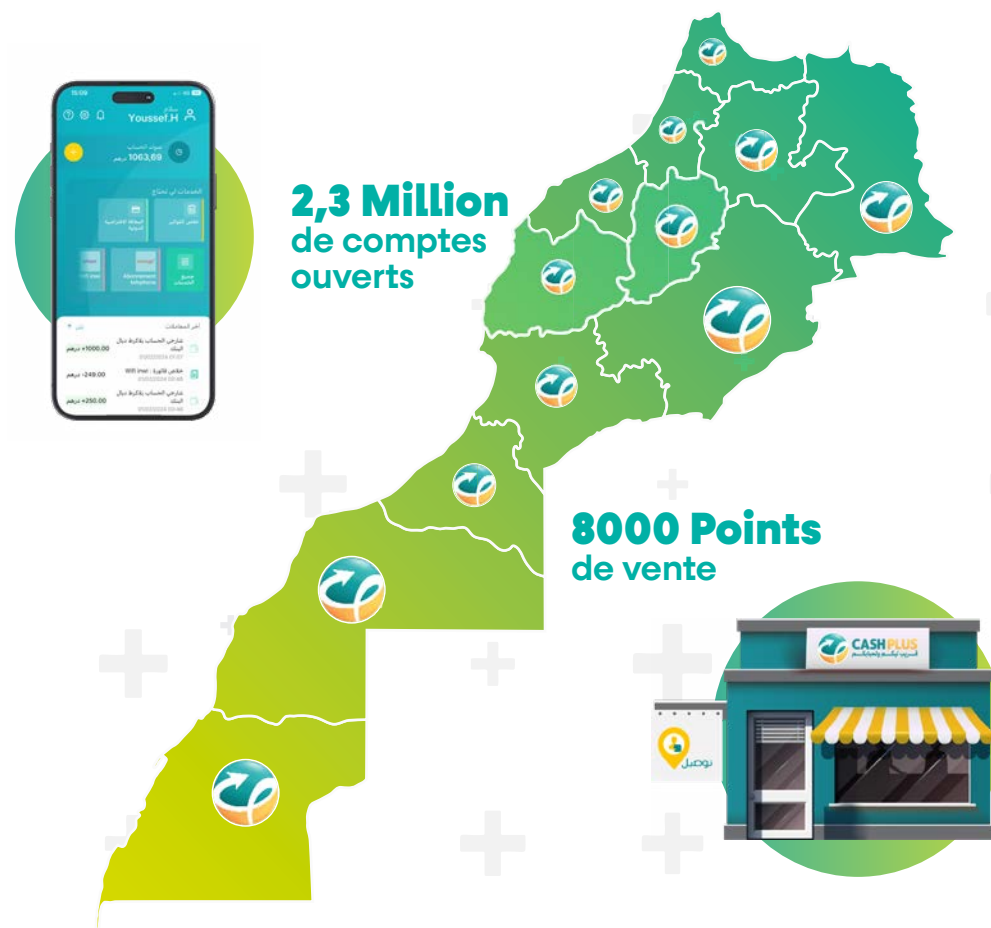


2. NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

CASHPLUS est un établissement de paiement agréé par Bank Al Maghrib. Nous opérons à travers un modèle hybride, alliant réseau physique et services digitaux pour maximiser l'accessibilité à l'échelle nationale. Notre réseau compte **+8000 points de vente**, répartis dans toutes les régions

Royaume, dont 23 % en zones rurales. Ce maillage dense nous permet d'être présents dans 178 localités où nous sommes actuellement le seul opérateur de services financiers ou para-financiers, consolidant ainsi notre rôle de proximité et de service public.

En parallèle, nous poursuivons le développement de nos solutions : plus de 2,3 million de comptes ouverts, témoignant de l'adoption croissante de nos services.



+ SERVICES ET BÉNÉFICIAIRES

Nous proposons une large gamme de services financiers et para-financiers, incluant :

CashPlus offre un portefeuille élargi de services financiers et extra financiers grâce à son réseau étendu de partenaires

ACTIVITÉS						
DIVISIONS	TRANSFERT D'ARGENT		CHANGE DE DEVICES	PAIEMENT DE FACTURES, TAXES ET RECHARGES TÉLÉPHONIQUES	AIDES ET COUVERTURE SOCIALE	M-WALLET ET CARTES
	TRANSFERT NATIONALS	TRANSFERT INTERNATIONAUX				
SERVICES	Envoi / réception d'argent	Envoi / réception d'argent	Achat / Vente de devise	- Factures (eau, électricité, télécom, voyages, etc.) - Recharges téléphoniques - Impôts, taxes vignettes et timbres	- Collecte et transfert de dossiers - Remboursement des frais médicaux (AMO) - Aides sociales (Tayssir, etc.)	- Ouverture de compte - Cartes de débit, Cartes prépayées, Cartes virtuelles (e-commerce) - Recharges, Transferts, paiement, retraits, etc.
PRINCIPAUX PARTENAIRES	n.a	  		  	 	  
CANAUX	 Application et Agences	 Application et Agences	 223 agences agréées par l'ODC	 Application et Agences	 939 agences agréées par la CNS	 Application et Agences

NOS SERVICES S'ADRESSENT À UN LARGE ÉVENTAIL DE CLIENTS, INCLUANT :



- Les particuliers,
- Les bénéficiaires de programmes sociaux,
- Les populations rurales et éloignées,
- Les entreprises,
- Les administrations publiques,

+ ENJEUX ESG INTÉGRÉS À NOTRE ACTIVITÉ

Chez CASHPLUS, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ne sont pas des dimensions périphériques, mais des leviers stratégiques intégrés à notre modèle d'affaires. Ils structurent notre manière d'opérer, d'innover et de contribuer au développement durable du Maroc.



L'inclusion financière comme mission première (S)

L'inclusion financière est au cœur de l'ADN de CASHPLUS. En 2024, notre réseau compte plus de 8 000 points de vente, dont 23 % sont situés en zones rurales, afin de rapprocher les services financiers essentiels des populations souvent exclues du système bancaire classique. Cette couverture territoriale nous positionne comme un acteur clé de l'accès équitable aux services financiers au Maroc.



Un impact territorial structurant (S + G)

CASHPLUS agit comme acteur local de développement, en soutenant l'éducation dans les zones rurales, en accompagnant les programmes sociaux de l'État, et en permettant à plus de 4 000 franchisés de développer leur propre activité économique. Notre gouvernance locale, fondée sur la proximité, s'appuie sur une relation durable avec les communautés.



Une gouvernance éthique et sécurisée (G)

Notre structure de gouvernance garantit une gestion responsable, conforme et transparente. Nos dispositifs anti-fraude, nos formations internes à l'éthique, et notre politique de cybersécurité active assurent une conformité renforcée aux exigences réglementaires nationales et internationales.



Une attention grandissante à l'environnement (E)

Bien que nos activités aient un impact environnemental modéré, nous avons lancé des initiatives pour réduire notre empreinte carbone : digitalisation des opérations, diminution de la consommation papier, mobilité responsable, et projets de reboisement à fort impact communautaire (à partir de 2025).



Le capital humain au cœur de notre modèle (S)

Nous investissons dans nos collaborateurs via des programmes de formation, d'inclusion, et de bien-être au travail. Nos efforts en faveur de la diversité et de la parité se traduisent par des chiffres forts (57 % de femmes à la direction), et par une culture managériale inclusive.

+ ANALYSE DE MATÉRIALITÉ ET DIALOGUE PARTIES PRENANTES

Ces engagements structurants s'appuient sur une compréhension fine des attentes internes et externes. C'est pourquoi nous avons engagé une analyse de matérialité afin d'identifier les enjeux ESG les plus significatifs pour notre activité et nos parties prenantes.

1 - MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE (2023)

En 2023, CASHPLUS a mené une analyse de matérialité structurée, afin d'identifier et de prioriser les enjeux ESG les plus pertinents pour son activité, ses parties prenantes et son écosystème territorial. Cette démarche a été réalisée selon les principes de la double matérialité :

Matérialité d'impact :

quels enjeux ont un effet significatif sur la société, l'environnement ou les droits humains ?

Matérialité financière :

quels enjeux peuvent influencer la performance, les risques, ou les opportunités économiques de CASHPLUS ?

La démarche s'est appuyée sur :

- Une revue des référentiels (GRI, ESRS, ISO 26000, SDG),
- L'identification de 20 enjeux potentiels classés par thématique ESG,
- Un processus de priorisation croisée entre l'interne (managers, directions) et l'externe (clients, partenaires, régulateurs).

Les résultats ont été consolidés dans une matrice de double matérialité, validée en Comité de Direction.

2 - PARTIES PRENANTES CONSULTÉES

La consultation a mobilisé un panel représentatif de parties prenantes clés, notamment :

Internes : directions métiers, ressources humaines, conformité, réseau, IT, etc.

Externes :

- Franchisés et agents locaux,
- Clients (via enquêtes de satisfaction),
- ONG partenaires (One Hand, associations éducatives),
- Autorités et régulateurs (Bank Al Maghrib, CNDP).

Les contributions ont permis d'ajuster les enjeux à la réalité opérationnelle du terrain et aux attentes sociales spécifiques.

3 - RÉSULTATS DE LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

La matrice a permis de faire émerger 6 enjeux prioritaires à haute matérialité, répartis selon les dimensions suivantes :

E	S	G
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX (E)	ENJEUX SOCIAUX (S)	ENJEUX DE GOUVERNANCE (G)
Réduction de l'empreinte carbone, Digitalisation et consommation responsable.	Inclusion financière et accès aux services, Diversité, parité et conditions de travail.	Éthique, conformité, lutte contre la fraude, Cybersécurité et protection des données.

Ces priorités ont été intégrées dans la stratégie ESG et déclinées à travers des indicateurs de suivi présents dans ce rapport.

La construction de cette matrice a nécessité une mobilisation active de nos parties prenantes. Leur implication a permis de valider la pertinence et la légitimité des enjeux identifiés.

+ POSITIONNEMENT 2024 (NON-ACTUALISATION JUSTIFIÉE)

En 2024, CASHPLUS a décidé de maintenir l'analyse de matérialité réalisée en 2023, compte tenu :

- De la stabilité du contexte stratégique,
- De la continuité des priorités RSE et ESG définies,
- Et de l'absence de changements structurels ou réglementaires majeurs impactant son périmètre ou ses activités.

Cette position sera réévaluée en 2025, en vue d'une éventuelle actualisation avec des indicateurs plus fins liés à la CSRD et à l'évolution des normes ESRS.

GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

Une fois les enjeux identifiés, leur prise en charge opérationnelle repose sur une gouvernance claire, structurée et alignée avec notre ambition de durabilité. Ce cadre de gouvernance est détaillé ci-après.

1 - ORGANISATION ET RESPONSABILITÉ

Chez CASHPLUS, la gouvernance de la durabilité est portée au plus haut niveau de l'organisation. Le Comité de Direction (CODIR) est directement impliqué dans le suivi et la validation des orientations RSE et ESG, avec une fréquence de revue mensuelle, intégrée aux comités stratégiques.

Un référent ESG est désigné au sein de la direction pour assurer la coordination transversale entre les fonctions clés (RH, IT, Conformité, Réseau, etc.). Il pilote la mise en œuvre des actions, le suivi des indicateurs et la consolidation des données ESG.

2 - COMITÉS ET PILOTAGE ESG

Des comités de suivi mensuels et trimestriels sont en place pour :

- Piloter les indicateurs ESG (KPI),
- Ajuster les actions RSE en fonction des retours terrain et des priorités réglementaires.
- Assurer une remontée fluide des alertes et incidents issus du réseau ou des équipes.

Ces comités sont animés en transversalité avec la direction générale, la conformité, l'informatique et les ressources humaines.

3 - POLITIQUE D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ

CASHPLUS dispose d'un code de conduite applicable à tous les collaborateurs et franchisés, fondé sur des principes forts :

- Intégrité, neutralité et loyauté,
- Zéro tolérance à la corruption et aux conflits d'intérêts,
- Respect strict de la confidentialité et des données personnelles.

Ce code est intégré aux modules de formation obligatoires, appuyés par des sessions de sensibilisation continue et des tests internes de conformité.

4 - GESTION DES RISQUES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

La gouvernance ESG repose sur une approche de gestion des risques intégrée :

- Une cartographie annuelle des risques (éthiques, opérationnels, réputationnels, réglementaires) est réalisée.
- Définition d'un processus de signalement des incidents et des anomalies ou comportements contraires à l'éthique.

Cette approche est renforcée par une culture d'amélioration continue, soutenue par des enquêtes internes, des remontées d'informations ascendantes et un dialogue ouvert avec les parties prenantes.

+ PERFORMANCES ET ENGAGEMENTS ESG

1 - ÉTHIQUE, CONFORMITÉ ET CYBER SÉCURITÉ

Au-delà de la structure de gouvernance, CASHPLUS mesure sa performance ESG à travers plusieurs dimensions concrètes, traduisant son engagement sur le terrain. La première d'entre elles concerne la conformité, la cyber sécurité et l'intégrité des pratiques.

A . Conformité réglementaire et lutte contre la fraude

CASHPLUS place le respect des exigences réglementaires au cœur de son modèle. Notre dispositif de conformité couvre :



- La lutte contre le blanchiment d'argent,
- La prévention du financement du terrorisme,
- Le devoir de vigilance.

En 2024, nous avons :



- Maintenu un haut niveau de conformité aux exigences KYC,
- Renforcé notre politique AML/CFT.

L'ensemble de ces dispositifs repose sur un cadre éthique structuré, comprenant :



- Un code d'éthique et de déontologie formalisé,
- Une politique de lutte contre la corruption,
- Une politique AML/CFT, en conformité avec les normes de Bank Al Maghrib, les recommandations du GAFI et les standards internationaux.

Nous avons également investi dans la formation continue des collaborateurs et du réseau franchisé sur ces thématiques critiques :



- Nombre de personnes formées à la conformité et à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (réseau propre et franchisé) : **3 065**

B . Intégrité et éthique des affaires

CASHPLUS promeut une culture de probité, de neutralité et de transparence. Le code d'éthique est applicable à tous les collaborateurs, y compris le réseau franchisé.

Ce cadre garantit :



- L'absence de conflits d'intérêts,
- Le respect de la confidentialité des données,
- Une vigilance continue sur les comportements à risque.

C . Sécurité de l'information et cybersécurité

Face à la montée des risques du digital, CASHPLUS a renforcé son dispositif de cybersécurité :



- Surveillance continue 24/7 des systèmes critiques,
- Protocoles de sécurisation des transactions : OTP, authentification forte, certificats SSL
- Déploiement de solutions IA pour le scoring de fraude,
- Réalisation d'audits de cybersécurité et tests de vulnérabilité.

Indicateurs clés 2024 :

0

Nombre de cyberattaques
détectées et bloquées

100%

d'employés
formés à la cybersécurité

3 Audit

3 Audits de cybersécurité et
tests de vulnérabilité

D . Culture de la conformité

Notre approche repose sur la sensibilisation permanente : campagnes internes, modules e-learning, bulletins d'alerte.

L'objectif : créer une culture du réflexe éthique, partagée par l'ensemble de l'organisation.

2. INCLUSION FINANCIÈRE ET DIGITALISATION

L'inclusion financière est au cœur de notre mission et constitue l'un de nos leviers d'impact social les plus directs. Nos actions en matière de digitalisation et d'accessibilité financière sont détaillées ci-après.

A . Une mission d'accessibilité nationale

CASHPLUS se positionne comme un acteur incontournable de l'inclusion financière au Maroc, en rendant accessibles des services essentiels aux populations les plus éloignées du système bancaire traditionnel.

En 2024, notre réseau compte **8000 points de vente** à travers le Royaume, avec une croissance nette de 1000 nouveaux points par rapport à 2023. Cette dynamique d'expansion reflète notre volonté constante de renforcer notre maillage territorial.

Environ **23 % de nos agences sont situées en zones rurales**, illustrant notre engagement à desservir les territoires les plus isolés. Dans **178 localités**, **CASHPLUS** demeure le seul opérateur de services financiers et para-financiers présent, affirmant ainsi son rôle de levier d'inclusion économique et sociale de proximité.

B . Des services pour tous, partout

Notre modèle repose sur une complémentarité entre réseau physique et solutions digitales. Nous avons renforcé notre offre numérique avec :



Un wallet mobile et une application intuitive



L'accès à des services depuis un smartphone



Une interface utilisateur simplifiée

En 2024 :

2,7 M

d'ouvertures du compte mobile

Une croissance de
12 %
par rapport à 2023,

Des services accessibles
24h/24
via le web et le mobile.

1,7 M

de comptes bénéficiaires des aides sociales

+ 400.000

utilisateurs actifs de l'application CASHPLUS Mobile

Initiatives clés menées :



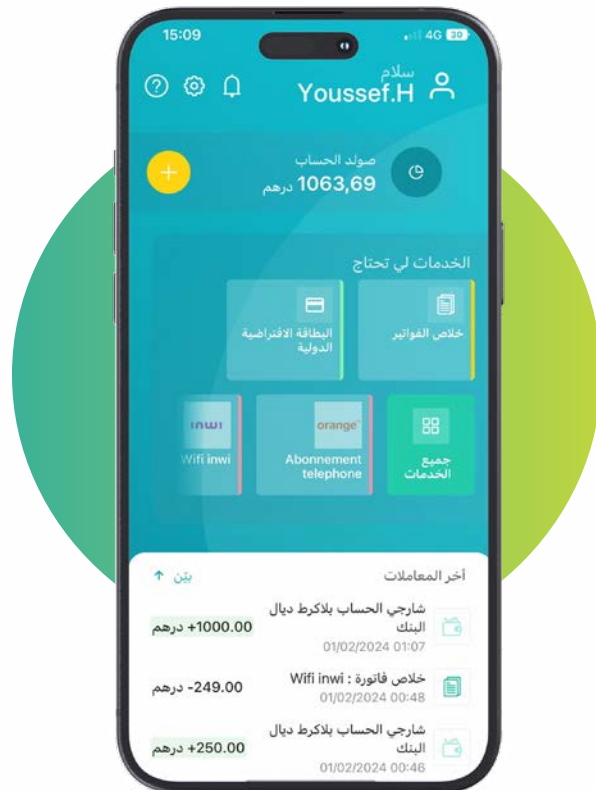
- Lancement de **«Jawab Cash»**, une série de vidéos pédagogiques en ligne diffusée en Darija. Cette initiative vise à accompagner les clients notamment les bénéficiaires d'aides sociales dans la compréhension et l'usage des comptes mobiles, à travers un format clair, simple et accessible via nos canaux digitaux.



- Partenariat avec le créateur de contenu marocain **MUSTAPHA SWINGA**, reconnu pour ses contenus éducatifs de vulgarisation économique. CASHPLUS a soutenu la production de vidéos pédagogiques visant à promouvoir une meilleure compréhension des notions financières et à renforcer la culture économique au sein de la population.

Ces contenus, diffusés via les réseaux sociaux et les plateformes vidéo les plus consultées, ont permis de toucher un large public jeune et populaire, en phase avec nos cibles d'éducation.

Cette démarche contribue à renforcer la confiance dans les outils digitaux, à lutter contre les idées reçues sur les comptes mobiles, et à accompagner nos clients dans leur autonomie financière.



D. Impact social élargi par le digital

Au-delà de la sensibilisation, le développement du digital constitue également un puissant levier d'impact social. Il permet de lever de nombreuses barrières géographiques et logistiques, et d'apporter des solutions concrètes aux besoins quotidiens de nos clients.

L'inclusion numérique contribue aussi à :

- Réduire les déplacements physiques et les files d'attente,
- Faciliter l'accès aux aides sociales,
- Renforcer l'autonomie financière des utilisateurs,

3. DIVERSITÉ, CAPITAL HUMAIN ET CONDITIONS DE TRAVAIL



En parallèle de notre impact client, nous accordons une attention particulière à nos équipes. Nos politiques RH visent à créer un environnement de travail équitable, formateur et durable.

A. Une politique RH inclusive et responsable

Chez CASHPLUS, nous considérons que nos collaborateurs sont notre principal levier d'impact positif. En tant qu'employeur responsable, nous veillons à instaurer un environnement de travail équitable, inclusif et favorable au développement personnel.

Nos politiques RH sont structurées autour de quatre piliers :

4 Piliers RH

- . Égalité des chances et diversité,
- . Bien-être et santé au travail,
- . Développement des compétences,
- . Dialogue social et engagement des équipes.

B. Diversité et parité femmes-hommes

La parité est un axe stratégique de notre politique RH. En 2024 :



57%

Des effectifs de CASHPLUS sont des femmes



46%

des franchisés sont également des femmes, reflétant une inclusion étendue à notre réseau



50%

Des postes de direction sont occupés par des femmes

Ces chiffres illustrent une progression continue, nourrie par des actions concrètes de promotion interne, de mentorat et de sélection équitable.

D. Formation et montée en compétences

Nous investissons durablement dans le développement de notre capital humain :



En 2024, chaque employé a suivi en moyenne 10 heures de formation,



71 % de taux de réalisation des formations, couvrant la conformité, l'éthique, la cybersécurité, le leadership,



305 100 MAD investis dans la formation et la montée en compétences.

Nos parcours intègrent des modules spécifiques pour les franchisés et les managers afin d'assurer l'uniformité des pratiques et valeurs dans tout le réseau.

4. IMPACT SOCIÉTAL ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

En cohérence avec notre ancrage territorial, CASHPLUS agit également à travers des projets à fort impact communautaire. Nos engagements éducatifs et solidaires renforcent notre présence dans les territoires les plus fragiles.



En 2024, deux phases ont été achevées :

Phase II : rénovation de l'école primaire AIT AAMER (province d'Al Haouz),

Phase III : réaménagement des écoles Aourmane et Tifoughaline (province d'Azilal).

Ces établissements sont situés dans des zones reculées, touchées par des fragilités sociales, et pour certaines, par le séisme de septembre 2023.

Travaux réalisés :



Création d'espaces pédagogiques enrichis : coins lecture, bibliothèque, affichage didactique,



Fourniture de kits scolaires complets aux élèves.



Installation de mobilier scolaire neuf (bureaux, bancs, tableaux),



Réaménagement des espaces extérieurs,



Peinture intégrale des salles de classe et façades,

Chiffres clés 2024 :

3

Ecoles
rénovées,

22

Enseignants
concernés

+580

Elèves bénéficiaires,
dont 48 % de filles,

700

kits scolaires
distribués,

Budget mobilisé par CASHPLUS **270 000 MAD**

Les enseignants ont exprimé un fort taux de satisfaction (98 %) vis-à-vis des améliorations apportées, considérant qu'elles ont renforcé la motivation des élèves, réduit l'absentéisme et permis un meilleur cadre d'enseignement.

B. Soutien à l'éducation et inclusion des jeunes

En complément de ses actions de rénovation d'infrastructures scolaires, CASHPLUS a poursuivi en 2024 des initiatives concrètes en faveur de l'éducation et de l'autonomie financière des jeunes issus de milieux modestes, en partenariat avec des fondations nationales reconnues.



Partenariat avec la Fondation Jadara

Dans le cadre de notre collaboration avec la Fondation Jadara, dédiée à l'accompagnement d'étudiants à haut potentiel issus de milieux défavorisés, CASHPLUS a mis en place un dispositif d'inclusion bancaire sur mesure.



100 étudiants ont été équipés gratuitement d'un compte mobile et d'une carte bancaire prépayée, facilitant la réception de leurs bourses.



Plus de **240 bourses** ont été versées via notre solution Cash Plus Entreprise en 2024, pour un montant total dépassant 600 000 MAD.

Ce dispositif a permis de sécuriser les flux financiers, d'initier les jeunes à la gestion d'un compte et de fluidifier la distribution des aides, en particulier pour les étudiants en zones éloignées.

Partenariat avec SOS Villages Maroc

Toujours dans une optique de soutien à la jeunesse, CASHPLUS a également collaboré avec SOS Villages pour faciliter l'acheminement d'aides financières destinées à des étudiants pris en charge par l'association.



Plus de **200 étudiants** ont **bénéficié** de cette opération

Pour un montant total de **96 000 MAD**, versés à travers notre réseau national d'agences

Ces actions s'inscrivent dans notre stratégie de développement social local et de renforcement de l'inclusion financière des jeunes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité ou de précarité éducative.

Cette approche participative permet d'assurer l'appropriation locale du projet, et son intégration aux besoins réels du territoire. Elle contribue à faire de CASHPLUS un acteur engagé dans le développement social des régions les plus fragiles du pays.

Focus : un engagement structurant pour 2025 – Projet HAF

En 2025, CASHPLUS a formalisé un partenariat avec la High Atlas Foundation (HAF) en vue de lancer un programme de plantation de 71 500 arbres fruitiers biologiques dans 6 communes rurales de la province d'Al Haouz.

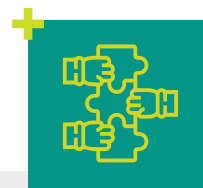


Ce projet, structuré en 2024, débutera opérationnellement en avril 2025.

Objectifs :



Soutenir la relance agricole et économique post-séisme



Renforcer les revenus des coopératives et petits agriculteurs



Former les communautés à l'agriculture biologique durable

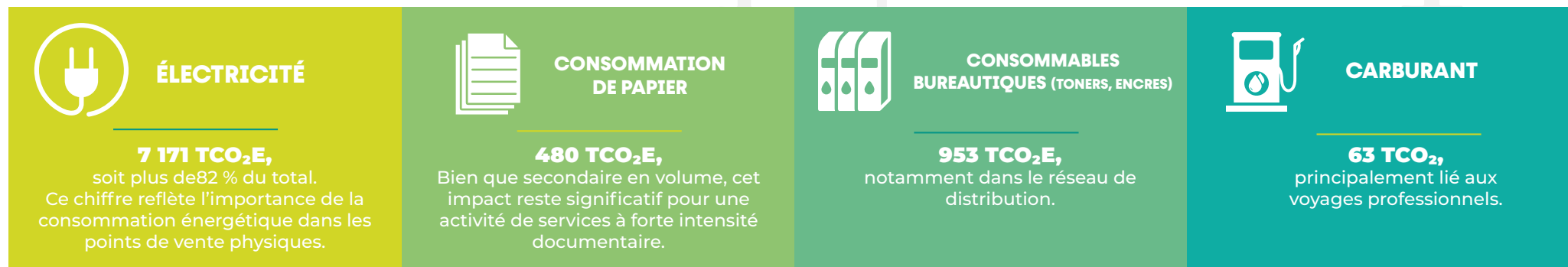


Contribuer à la séquestration de carbone et la résilience climatique

5.ÉTHIQUE, CONFORMITÉ ET CYBER SÉCURITÉ

En 2024, CASHPLUS a engagé une première démarche structurée de mesure de son empreinte carbone, en cohérence avec les recommandations de la CSRD et des normes ESRS (notamment ESRS E1). L'objectif est de quantifier les émissions générées par ses activités et d'identifier les leviers de réduction à moyen et long terme.

RÉSULTATS DU PREMIER BILAN CARBONE :



LIMITES ACTUELLES ET PLAN D'AMÉLIORATION

Ce premier bilan partiel constitue une base de référence pour le pilotage futur des engagements climatiques de CASHPLUS. Toutefois, certains postes n'ont pas encore pu être quantifiés, notamment :

Les émissions indirectes : trajets domicile-travail, déplacements professionnels, data centers externes, achats de services.

Une démarche de consolidation du périmètre sera lancée en 2025, avec pour objectif un bilan carbone complet et audité d'ici 2026, permettant une trajectoire de réduction alignée avec les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2030.

ACTIONS ENGAGÉES EN PARALLÈLE

En complément de la mesure, plusieurs leviers de réduction ont été enclenchés :

- **Digitalisation des processus :** dématérialisation des bulletins de paie, relevés, communications internes.
- Une réduction mesurée de **21 % de la consommation de papier entre 2023 et 2024**, grâce à la digitalisation des supports internes, des relevés clients et des processus administratifs.
- Campagnes internes de **réduction des impressions et éco-gestes.**
- **Optimisation énergétique** des bureaux et agences (LED, extinction automatique, sensibilisation).
- **Limitation des déplacements** non essentiels, grâce à la généralisation des outils de visioconférence.

Ces premières actions ont permis de stabiliser les émissions malgré l'expansion du réseau.

+ OBJECTIFS ESG & PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 marque une nouvelle étape pour CASHPLUS dans le déploiement de sa stratégie ESG. Forts des résultats obtenus en 2024 et de notre feuille de route pluriannuelle, nous avons défini des objectifs ambitieux mais réalistes autour de cinq piliers clés.

- Formaliser une feuille de route climat avec des objectifs chiffrés de réduction à moyen terme.
- Étendre le reporting environnemental aux franchisés, dans un cadre harmonisé.
- Initier des audits énergétiques annuels sur les bâtiments à plus forte consommation.
- Consolider un suivi trimestriel des consommations, pour mieux piloter les écarts.

Ces engagements s'inscrivent dans la volonté de CASHPLUS d'aligner sa croissance avec les principes d'une finance responsable, durable et sobre en carbone.



- Développer des solutions digitales simplifiées, accessibles aux publics à faible alphabétisation numérique.
- Atteindre **10 % de représentation féminine** au sein du Conseil d'Administration.
- Renforcer l'ancrage territorial à travers :
 - **Le développement** du réseau de franchisés dans **les zones rurales**,
 - **L'amélioration des infrastructures éducatives** (ex. : rénovation d'écoles),
 - **Le soutien à l'entrepreneuriat** local.
- Lancer une campagne nationale de reforestation avec un objectif de **1 million d'arbres plantés avec la HAF**.

SUIVI ET COMMUNICATION

Tous les objectifs ESG font l'objet d'un pilotage semestriel par les comités internes. Un tableau de bord centralisé permet de suivre les indicateurs clés, de prioriser les actions correctives et de communiquer en toute transparence avec nos parties prenantes.

Cette feuille de route s'aligne avec notre programme stratégique «LifePlus» et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, avec un impact identifié sur 13 des 17 ODD.



NOUVELLE INITIATIVE 2025

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer l'inclusion financière et soutenir la digitalisation des paiements de proximité, CASHPLUS travaille sur le développement d'un projet d'acquisition basé sur une solution softPOS.

L'initiative vise à :

- Élargir l'acceptation des paiements électroniques auprès des commerces de proximité,
- Réduire l'usage du cash dans les transactions de proximité,
- Renforcer l'inclusion financière des petits commerçants,
- Dynamiser l'usage du CASHPLUS Wallet, en créant un écosystème d'acceptation plus dense.

Un déploiement initial est envisagé à partir de 2025, avec une montée en charge progressive.

+ MÉTHODOLOGIE & FIABILITÉ DES DONNÉES

COLLECTE DES DONNÉES

Les informations présentées dans ce rapport d'impact ont été collectées entre janvier et mars 2025. Elles couvrent l'année civile 2024 et intègrent les résultats consolidés de l'ensemble des entités opérationnelles de CASHPLUS au Maroc, y compris les activités de la filiale Tawssil.

Les données ESG proviennent de sources internes :



- **Indicateurs RH** : extraits du système de gestion des ressources humaines (SIRH),
- **Données environnementales** : relevés internes (consommation papier, électricité, carburant),
- **Indicateurs opérationnels** : bases de données IT, reporting réseau, contrôle interne,
- **Données de conformité** : registres AML/KYC, tableaux de bord conformité et cybersécurité.

Chaque direction métier a été sollicitée pour valider ses indicateurs, avec un processus de consolidation piloté par le référent ESG.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Certaines limites doivent être précisées :



- La couverture environnementale porte essentiellement sur les émissions directes (Scope 1 et 2), les émissions indirectes (Scope 3) ne sont pas encore calculées de manière exhaustive.
- Les indicateurs de satisfaction et de climat social sont issus de sondages internes non anonymes, ce qui peut induire des biais.
- Les données sociales liées au réseau de franchisés sont partiellement extrapolées, faute de centralisation complète.

Un chantier de renforcement de la robustesse méthodologique est prévu pour 2025, notamment sur la structuration du bilan carbone complet et l'automatisation du reporting ESG.

FIABILISATION ET CONTRÔLES

Des mesures ont été prises pour renforcer la fiabilité des informations :



- Revues croisées entre les équipes ESG, finance, RH et contrôle interne,
- Traçabilité des données sources et documentation des hypothèses retenues,
- Réconciliation avec les rapports de gestion, rapports d'audit interne et reportings réglementaires (Bank Al Maghrib, CNDP...),
- Test de cohérence des indicateurs d'une année sur l'autre.

CASHPLUS prévoit à horizon 2026 une revue externe indépendante du reporting ESG, dans une logique de montée en qualité progressive et de conformité avec les exigences de la directive CSRD et des normes ESRS.

The background of the entire image is a light gray grid of plus signs (+) of varying sizes, arranged in a pattern that suggests a global or networked theme.

CASH PLUS
now closer than ever

CASH PLUS
now closer than ever

Copyright © CASHPLUS 2024